



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Recrutement de professeurs expérimentés

Question écrite n° 24533

Texte de la question

M. Charles de la Verpillière appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le recrutement de professeurs certifiés ou agrégés, ayant déjà effectué une carrière dans le secteur privé. Les salariés du secteur privé qui embrassent le professorat dans le cadre d'une reconversion professionnelle, ne bénéficient pas d'une reconnaissance de leurs années antérieures d'expériences professionnelles et se voient attribuer le même traitement indiciaire que les néo-titulaires en début de carrière. Il serait opportun d'offrir un indice supérieur à l'indice de début de carrière à ces nouveaux agents, notamment pour l'enseignement des spécialités « en tension », comme les mathématiques. Cela permettrait par ailleurs de rendre plus attractifs les métiers de l'enseignement. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Charles de la Verpillière](#)

Circonscription : Ain (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24533

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2019](#), page 10059

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)